



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPÉCIAL N° 20 - SEPTEMBRE 2023**

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2023

DDTM

-SEADR

DGFP

-DDFIP 11

SOMMAIRE

DDTM

SEADR

Arrêté préfectoral n° DDTM-SEADR-2023-008 du 25 septembre 2023 précisant pour la campagne viticole 2023 les aires de production touchées par des phénomènes climatiques défavorables ayant entraîné des pertes de récolte significatives - Liste des communes en annexe.....1

DGFP

DDFIP 11

Décision de délégation générale de signature du 11 septembre 2023 du directeur départemental des Finances publiques de l'Aude, Administrateur Général des Finances publiques, à :

- M. David BARES, Administrateur des Finances publiques adjoint, directeur adjoint,
- Mme Stéphanie POTHET, Administratrice des Finances publique adjointe, directrice du Pôle Etat Expertise
- M. Jamaldine EL MAGHOUTI, Administrateur des Finances publiques adjoint, directeur du Pôle Relations usagers et partenaires
- délégations spéciales à d'autres agents.....5

Décision de délégation de signature du 21 septembre 2023 du directeur départemental des Finances publiques de l'Aude, Administrateur Général des Finances publiques, à :

- Mme Pascale LOISEAU, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Responsable du SDIF de l'Aude.....10

**Arrêté Préfectoral n° DDTM-SEADR-2023-008
précisant pour la campagne viticole 2023 les aires de production touchées par des
phénomènes climatiques défavorables ayant entraîné des pertes de récolte significatives**

Le Préfet de l'Aude
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article 302 du Code général des impôts ;

VU l'arrêté ministériel du 4 août 2017 relatif aux conditions et limites régissant le cadre fiscal des achats de vendanges, de moûts et de vin ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Christian POUGET en qualité de préfet de l'Aude ;

VU l'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2023-065 du 11 septembre 2023 donnant délégation de signature à M. Vincent CLIGNIEZ, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude ;

VU la décision n° DDTM-SICAJ-UJC-2023-03 en date du 12 septembre 2023 donnant subdélégation de signature à certains agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude ;

VU la demande en date du 22 septembre 2023 formulée conjointement par les Vignerons Coopérateurs d'Occitanie, le Syndicat des Vignerons de l'Aude, les Vignerons Indépendants de l'Aude, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, les Jeunes Agriculteurs de l'Aude ;

Considérant que l'épisode de sécheresse à partir de début 2023 peut être caractérisé d'exceptionnel à l'échelle du département de l'Aude ;

Considérant les dommages significatifs aux vignes liés à ce sinistre constatés lors des visites de terrain effectuées dans l'Aude ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les aires de production affectées par des pertes de récolte viticole significatives au titre de la campagne 2023 comprennent l'ensemble des communes précisées sur la liste figurant en annexe.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- d'un recours gracieux auprès du préfet de l'aude ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Article 3

La secrétaire générale de la préfecture de l'Aude, le directeur régional des douanes, le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, la déléguée territoriale de l'INAO et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Carcassonne, le

25 SEP. 2023

Le Préfet,
et par délégation
le Directeur Départemental des territoires et de la Mer


Vincent CLIGNIEZ

ANNEXE à l'arrêté préfectoral DDTM-SEADR-2023-008

Liste des communes des aires de production affectées par des pertes récoltes significatives

(1/2)

AIGUES-VIVES	CENNE-MONESTIES	LABASTIDE-EN-VAL
AJAC	CEPIE	LADERN-SUR-LAUQUET
ALAIGNE	COMIGNE	LAGRASSE
ALAIRAC	CONILHAC-CORBIERES	LA PALME
ALBAS	CONQUES-SUR-ORBIEL	LA REDORTE
ALET-LES-BAINS	COUFFOULENS	LAROQUE-DE-FA
ALZONNE	COUIZA	LASSERRE-DE-PROUILLE
ANTUGNAC	COURNANEL	LASTOURS
ARAGON	COURSAN	LAURAC
ARGELIERS	LA COURTETE	LAURAGUEL
ARGENS-MINERVOIS	COUSTAUSSA	LAURE-MINERVOIS
ARMISSAN	COUSTOUGE	LAVALETTE
ARQUETTES-EN-VAL	CRUSCADES	LEUC
ARZENS	CUCUGNAN	LEUCATE
AZILLE	CUXAC-D'AUDE	LEZIGNAN-CORBIERES
BADENS	DAVEJEAN	LIMOUSIS
BAGES	DERNACUEILLETTE	LIMOUX
BAGNOLES	LA DIGNE-D'AMONT	LOUPIA
BARBAIRA	LA DIGNE-D'AVAL	LUC-SUR-AUDE
BELCASTEL-ET-BUC	DONAZAC	LUC-SUR-ORBIEU
BELLEGARDE-DU-RAZES	DOUZENS	MAGRIE
BELPECH	DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE	MAILHAC
BELVEZE-DU-RAZES	DURBAN-CORBIERES	MAISONS
BERRIAC	EMBRES-ET-CASTELMAURE	MALRAS
LA BEZOLE	ESCALES	MALVES-EN-MINERVOIS
BIZANET	ESCUEILLENS-ET-SAINT-JUST-DE-BELEGARD	MALVIES
BIZE-MINERVOIS	ESPERAZA	MARCORIGNAN
BLOMAC	VAL-DU-FABY	MARSEILLETTE
BOUILHONNAC	FABREZAN	MAYRONNES
BOURIEGE	FANJEAUX	MAZEROLLES-DU-RAZES
BOURIGEOLE	FENDEILLE	MIREPEISSET
BOUTENAC	FENOUILLET-DU-RAZES	MIREVAL-LAURAGAIS
BRAM	FERRALS-LES-CORBIERES	MOLANDIER
BREZILHAC	FERRAN	MONTAURIOL
BRUGAIROLLES	FESTES-ET-SAINT-ANDRE	MONTAZELS
CAILHAU	FEUILLA	MONTBRUN-DES-CORBIERES
CAILHAVEL	FITOU	MONTCLAR
CAMBIEURE	FLEURY	MONTGAILLARD
CAMPAGNE-SUR-AUDE	FLOURE	MONTGRADAIL
CAMPLONG-D'AUDE	FONTCOUVERTE	MONTIRAT
CANET	FONTIES-D'AUDE	VAL-DE-DAGNE
CAPENDU	FONTJONCOUSE	MONTOLIEU
CARCASSONNE	LA FORCE	MONTREAL
CARLIPA	FRAISSE-CABARDES	MONTREDON-DES-CORBIERES
CASCATEL-DES-CORBIERES	FRAISSE-DES-CORBIERES	MONTSERET
CASSAIGNES	GAJA-ET-VILLEDIEU	MONZE
CASTELNAUDARY	GARDIE	MOUSSAN
CASTELNAU-D'AUDE	GINESTAS	MOUSSOULENS
CASTELRENG	GRAMAZIE	MOUX
CAUNES-MINERVOIS	GRANES	NARBONNE
CAUNETTES-EN-VAL	GRUISSAN	NEVIAN
CAUX-ET-SAUZENS	HOMPS	PORT-LA-NOUVELLE
CAVANAC	HOUNOUX	ORNAISONS
CAVES	ISSEL	OUVEILLAN
CAZILHAC	JONQUIERES	PADERN

ANNEXE à l'arrêté préfectoral DDTM-SEADR-2023-008
Liste des communes des aires de production affectées par des pertes récoltes significatives

(2/2)

PALAJA	SALLELES-CABARDES
PARAZA	SALLELES-D'AUDE
PAULIGNE	SALLES-D'AUDE
PAZIOLS	SALSIGNE
PECHARIC-ET-LE-PY	LA SERPENT
PENNAUTIER	SERRES
PEPIEUX	SERVIES-EN-VAL
PEYRIAC-DE-MER	SIGEAN
PEYRIAC-MINERVOIS	SONNAC-SUR-L'HERS
PEYROLLES	SOULATGE
PEZENS	SOUPEX
PIEUSSE	TALAIRAN
POMAS	TAURIZE
POMY	THEZAN-DES-CORBIERES
PORTEL-DES-CORBIERES	TOURNISSAN
POUZOLS-MINERVOIS	TOUROUZELLE
PREIXAN	TOURREILLES
PUICHERIC	TRASSANEL
PUIVERT	TRAUSSE
QUILLAN	TREBES
QUINTILLAN	TREILLES
RAISSAC-D'AUDE	TUCHAN
RAISSAC-SUR-LAMPY	VENTENAC-CABARDES
RENNES-LE-CHATEAU	VENTENAC-EN-MINERVOIS
RIBAUTE	VERZEILLE
RIEUX-EN-VAL	VIGNEVIEILLE
RIEUX-MINERVOIS	VILLALIER
ROQUECOURBE-MINERVOIS	VILLANIERE
ROQUEFORT-DES-CORBIERES	VILLARDONNEL
ROQUETAILLADE-ET-CONILHAC	VILLAR-EN-VAL
ROUBIA	VILLAR-SAINT-ANSELME
ROUFFIAC-D'AUDE	VILLARZEL-CABARDES
ROUFFIAC-DES-CORBIERES	VILLARZEL-DU-RAZES
ROULLENS	VILLASAVARY
ROUTIER	VILLEBAZY
RUSTIQUES	VILLEDAGNE
SAINT-ANDRE-DE-ROQUELONGUE	VILLEDUBERT
SAINT-COUAT-D'AUDE	VILLEGAILHENC
SAINT-COUAT-DU-RAZES	VILLEGLY
SAINTE-EULALIE	VILLELONGUE-D'AUDE
SAINT-FERRIOL	VILLEMUSTAUSOU
SAINT-FRICHOUX	VILLENEUVE-LA-COMPTAL
SAINT-HILAIRE	VILLENEUVE-LES-CORBIERES
SAINT-JEAN-DE-BARROU	VILLENEUVE-LES-MONTREAL
SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE	VILLENEUVE-MINERVOIS
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE	VILLEPINTE
SAINT-MARTIN-DE-VILLEREGLAN	VILLESEQUE-DES-CORBIERES
SAINT-MARTIN-LE-VIEIL	VILLESEQUELANDE
SAINT-NAZAIRE-D'AUDE	VILLESISCLE
SAINT-PAPOUL	VILLESPIY
SAINT-PIERRE-DES-CHAMPS	VILLETRITOUIS
SAINT-POLYCARPE	VINASSAN
SAINTE-VALIERE	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE**
Place Gaston Jourdanne
CS 80001
11833 CARCASSONNE CEDEX 9

Carcassonne, le 11 septembre 2023

Décision de délégation de signature

L'administrateur général des Finances publiques, directeur départemental des finances publiques de l'Aude,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2009 portant création de la direction départementale de l'Aude ;

Vu le décret du 5 décembre 2022 portant nomination de M. David PESSAROSI administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Aude ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 7 décembre 2022 fixant au 20 décembre 2022 la date d'installation de M. David PESSAROSI dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de l'Aude ;

Décide :

Article 1- Sont exclus du champ des présentes délégations les actes qui relèvent de ma seule compétence :

- toute décision sur les dossiers en décharge de responsabilité et en remise gracieuse présentés par ces derniers ;
- l'autorisation de recouvrement par voie de vente immobilière ;
- l'assignation en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire d'une personne physique ou morale ;
- l'assignation en justice des dirigeants de société ;
- la signature du compte de gestion ;
- le sursis de versement et le refus de sursis de versement.

Article 2- De même, sont exclus du champ d'application de ces délégations, les actes et décisions relevant des domaines suivants qui font l'objet de délégations particulières :

- l'homologation des rôles ;
- la notification des taux et des bases aux collectivités locales d'impôts directs ;

- la signature des actes relevant du pouvoir adjudicateur ;
- la convention de délégation sur les actes d'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes ;
- l'engagement de poursuites pénales pour infractions fiscales ;
- le domaine.

Article 3- Délégation générale de signature est donnée à :

Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
M. David BARES Administrateur des Finances publiques adjoint Directeur adjoint	Reçoivent délégation de signature à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, et agir en justice dans la limite des exclusions évoquées aux articles 1 et 2 et des restrictions expressément prévues par la réglementation. Ils ont toutefois pouvoir pour homologuer les rôles (arrêté préfectoral du 13/04/2012)
Mme Stéphanie POTHET Administratrice des Finances publiques adjoint Directrice du pôle État expertise	
M Jamaldine EL MAGHOUTI Administrateur des Finances publiques adjoint Directeur du pôle Relations usagers et partenaires	

Article 4- Délégations spéciales relatives aux différentes matières et attributions sont données à :

Mission Risques et Audit	
Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
Mme Holymihantha KERVELLA, inspectrice principale des Finances publiques, auditrice M. Cédric SOULIÉ, inspecteur principal des Finances publiques, auditeur	Reçoivent délégation concernant : - la mise en œuvre du processus d'audit. Cette délégation concerne notamment les actes suivants : signature des rapports d'audit, des lettres d'envoi des rapports, des relances en cas d'absence de réponse des audités ; - la signature des procès-verbaux de remise de service en cas de changement de comptables non centralisateurs, d'agents comptables et de régisseurs.
Mme Sylvie DRONE, contrôleur principale des Finances publiques, Cellule Qualité Comptable	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa mission.

Pôle relations usagers et partenaires	
Division Relations usagers (RDRU)	
Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
Mme Aurélie OTTO, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la division relations usagers	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.
Mme Candice PIQUES, contrôleur des Finances publiques, service gestion des particuliers et missions foncières	Reçoit délégation pour signer les pièces ou documents relevant de ses missions.
Mme Julie TRAPP, agent administratif principal des Finances publiques, service gestion des particuliers et missions foncières	Signer les pièces et documents attachés au service gestion des particuliers et missions foncières en cas d'absence de Mme Candice PIQUES.
Division Gestions publiques locales	
Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
M. Joël ARAGOU, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division gestions publiques locales	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.
Mme Nathalie VAISSIERE, inspectrice des Finances publiques, chef de service collectivités, établissements publics locaux, chargée de mission hôpitaux – analyses financières	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa mission.
Mme Naoual BOUBKARI, inspectrice des Finances publiques, service moyens de paiement – dématérialisation	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa mission.
Mme Françoise OLETTA, inspectrice des Finances publiques, service de la Fiscalité Directe Locale M Mathieu D'AMICO, inspecteur des Finances publiques, service de la Fiscalité Directe Locale	Reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de leur mission.
Pôle État expertise	
Division Économie, Contrôle fiscal et Recouvrement	
Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
M. Romain DUPORT, inspecteur principal des Finances publiques, responsable de la division Économie, contrôle fiscal et recouvrement	Reçoit délégation pour signer tous les actes relevant des affaires de sa division.
Mme Corinne FOURNIL, inspecteur des Finances publiques, Contrôle fiscal	Reçoit délégation pour signer tous les actes relevant des affaires de sa mission.
Mme Sihame BELAID, inspectrice des Finances publiques, service recouvrement forcé	Reçoit délégation pour signer tous les actes relevant des affaires de sa mission.
Mme Édith SARRAZIN, inspectrice des finances publiques, service gestions des professionnels et action économique	Reçoit délégation pour signer tous les actes relevant des affaires de sa mission.

M. El-Hadi BOUBKARI, contrôleur des Finances publiques, service recouvrement forcé	Reçoit délégation pour signer tous les actes relevant des affaires de sa mission.
M. Philippe BELHOMME, inspecteur des Finances publiques, huissier des Finances publiques M. Didier BOUSQUET, inspecteur des Finances publiques, huissier des Finances publiques	Reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de leur mission.
Division Responsabilité-Affaires juridiques	
Mme Anne-Sophie BUCELLE, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la division responsabilité, affaires juridiques	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.
Mme Betty JADAUD, inspectrice des Finances publiques, service responsabilité des comptes, admission en non-valeur, contentieux recouvrement Mme Sylvie JELMONI, inspectrice des Finances publiques, service responsabilité des comptes, admission en non-valeur, contentieux recouvrement Mme Sihame BELAID, inspectrice des Finances publiques, service responsabilité des comptes, admission en non-valeur, contentieux recouvrement	Reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de leur mission.
Mme Marielle LE METAYER, inspectrice des Finances publiques, service affaires juridiques Mme Delhia SAUVAIRE, inspectrice des Finances publiques, service affaires juridiques	Reçoivent délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de leur mission.
M. Frédéric DERNY, inspecteur des Finances publiques, service affaires juridiques	
Division Comptabilités-Domaine-Politique immobilière de l'État	
M. André GOMEZ, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division comptabilité, domaine, politique immobilière de l'État	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.
M Patrick LIVERATO, inspecteur des Finances publiques, chef du service comptabilité et activités bancaires Mme Sabine CERCIAT, contrôleur principale des Finances publiques, service comptabilité et activités bancaires	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de son service. Signer les pièces et documents attachés au service comptabilité en cas d'absence de M. LIVERATO.
M Jérôme JOB, contrôleur principal des Finances publiques, service local du domaine	Signer les pièces et documents attachés au service local du domaine en cas d'absence de M. GOMEZ.
Pôle pilotage et ressources	
Division Ressources Humaines-Formation professionnelle	
Prénom, nom, grade et fonction	Nature et étendue de la délégation
M Johan GREVIN, inspecteur principal des Finances publiques, responsable de la division ressources	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.

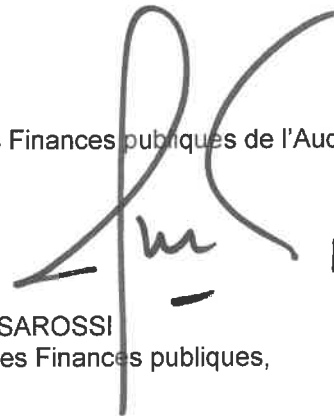
humaines et formation professionnelle .	
Mme Cécile HOAREAU, inspectrice des Finances publiques, chef de service ressources humaines	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de son service.
Division Budget-Immobilier Logistique	
Mme Véronique EIFFREN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division budget, immobilier, logistique et assistance prévention, délégué sécurité	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa division.
M. Denis BORDES, inspecteur des Finances publiques, chef de service budget	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de son service.
M. Olivier JOULIA, inspecteur des Finances publiques, chef de service immobilier-logistique	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de son service.
Cabinet-Communication-Stratégie - contrôle de gestion et assistance de prévention	
Mme Jacinte CALICHARANE, inspectrice principale des Finances publiques, responsable du service Organisation-Stratégie-Cabinet-Communication et assistance de prévention	Reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux affaires relevant de sa mission.
Mme Noëlle PICAULT, inspecteur des Finances publiques, service Organisation-Stratégie-Cabinet-Communication	Signer les pièces et documents attachés au service cabinet communication stratégie et contrôle de gestion, en cas d'absence de Mme CALICHARANE.

Article 5 – La présente décision abroge les décisions antérieures de délégations générale et spéciales de signature données aux directeurs de pôle, responsables de division ou de mission et aux agents des pôles Relations usagers, Économie-collectivités, Droit-comptes-risques et Ressources.

La présente décision prend effet le 11 septembre 2023,

Cette décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Aude.

Le directeur départemental des Finances publiques de l'Aude,



David PESSAROSSO
Administrateur général des Finances publiques,

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE**
Place Gaston Jourdanne
CS 80 001
11 833 CARCASSONNE CEDEX 9

Carcassonne, le 21 septembre 2023

Décision de délégation de signature pour le responsable du SDIF de l'AUDE

Le Directeur départemental des Finances publiques de l'Aude,

Vu l'article L 255 A du livre des procédures fiscales ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 5 décembre 2022 portant nomination de M. David Pessarossi, Administrateur général des finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques de l'Aude, responsable des services fiscaux dans le département ;

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donné, à Mme Pascale Loiseau, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques, Responsable du SDIF de l'Aude, pour liquider et émettre les titres de perception mentionnés à l'article L255 A du livre des procédures fiscales.

Article 2 : Les dispositions de la présente décision prennent effet au 25 septembre 2023.

Article 3 : La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le 21 septembre 2023

M. David Pessarossi,

Administrateur général des Finances publiques

